



**Pages 2 - 3**

**budget**

- ▶ Le budget primitif 2005

**Page 4 - 5**

**économique**

- ▶ Parc d'activités Belle Fontaine
- ▶ Parc d'activités Champelle
- ▶ PFIL HOME GAL

**Page 6 - 8**

**environnement**

- ▶ Les berges de l'Orne
- ▶ Délaissés de Belle Fontaine
- ▶ Préservons nos pelouses calcaires
- ▶ Un plan pour le paysage



**Page 9**

**territoires**

- ▶ Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

**Page 10 - 11**

**habitat**

- ▶ Opération ravalement de façades

**Pages 12 - 13**

**en passant par...**

- ▶ Sainte Marie aux Chênes

**Page 14 - 16**

- ▶ La CCPOM partenaire des grands événements du territoire

**Page 17**

**communication**

- ▶ Tournoi de foot virtuel
- ▶ Implantation de totems
- ▶ Site internet de la CCPOM
- ▶ Le personnel administratif

**Pages 18 - 20**

**grand angle sur**

- ▶ Espace Culturel Rombas
- ▶ Les Estivales de Rombas

**Editorial**

## IDENTITÉ et AVENIR

Si 2005 est l'année de la concrétisation des projets économiques, elle doit être également celle de la mise en place de nouveaux services au sein de la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle : le Système d'Information Géographique et le Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme. La vocation de la CCPOM étant de toujours aller de l'avant, les délégués communautaires, répartis en groupes de travail, réfléchissent d'ores et déjà sur le prochain grand projet : l'élaboration du projet de territoire de la CCPOM pour répondre à quelques questions : quelles sont les ambitions de la Communauté de Communes pour la prochaine décennie ? Identité communautaire, économie, politique sociale, accès et dessertes sont autant de thèmes que doivent aborder les élus. Ce projet de territoire est d'autant plus essentiel qu'il cadrera l'avenir de la CCPOM tout en conditionnant les subventions accordées par la Région Lorraine et le Conseil Général de Moselle.



Ce travail de fond devrait trouver son aboutissement avec la proposition d'un projet de territoire de notre Communauté.

A l'heure où l'on constate un certain repli sur soi, il me semble au contraire essentiel de s'ouvrir vers d'autres communautés voisines (Communauté de Communes de Maizières, Val de Fensch, CA2M) et de mettre en commun nos atouts et nos compétences pour gagner ensemble les batailles de l'aménagement du territoire, du dynamisme économique et de l'emploi.

Le Président  
Lionel Fournier

# Le budget primitif 2005

*Le budget primitif 2005 a été adopté par le Conseil Communaire le 30 mars 2005 sur la base des orientations définies par l'assemblée communautaire lors de sa séance du 28 février 2005.*

## Un budget prudent mais néanmoins volontariste

Il s'agit d'un **budget prudent** dans la mesure où l'augmentation des dépenses de fonctionnement a pu être limitée à 4,33 %, mais **néanmoins volontariste** puisqu'il intègre les crédits nécessaires à la mise en œuvre d'actions et de projets qui devraient, entre autres, permettre d'**accroître les services rendus** aux communes et à la population et d'**améliorer le cadre de vie de nos concitoyens** grâce, notamment,

- à la mise en place effective d'un système d'information géographique (SIG) et d'un service instructeur des autorisations d'urbanisme (SIAU) qui devra être opérationnel le 1er janvier 2006,
- l'accompagnement de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine dans le cadre de l'aménagement des berges de l'Orne,
- la réalisation de travaux sur les rivières,
- la réalisation d'aménagements paysagers sur le Parc d'Activités Communautaire « Belle Fontaine » en complément des travaux réalisés par l'E.P.F.L.,
- la mise en œuvre de l'opération « ravalement de façades »,
- le lancement d'une étude en vue de la mise en place d'une « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat »,
- l'amélioration des points d'apport volontaire de collecte sélective avec, notamment, la mise en place de conteneurs enterrés,
- la construction d'un centre d'accueil d'entreprises sur le parc d'activités communautaire « Belle Fontaine »,
- la réalisation de deux nouvelles déchèteries (Moyeuve Grande et Amnéville-Moulin Neuf).

## Une hausse relative et modérée de la fiscalité

La mise en œuvre de tous ces projets pourra se faire en limitant l'augmentation de la fiscalité à

- 0,048 pts pour la taxe d'habitation,
  - 0,054 pts pour la taxe sur le foncier bâti,
  - 0,27 pts pour la taxe sur le foncier non bâti
  - 0,048 pts pour la taxe professionnelle
- et en maintenant le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à son niveau de 2004, soit 9,79 %.

Cette augmentation modérée de la fiscalité a été rendue possible :

### ▶ d'une part, grâce à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement

notamment les dépenses de personnel dont le montant total a pu être limité à 7,55 % du montant total du budget ; il convient, sur ce point, de noter que la CCPOM est actuellement en phase de montée en puissance,

### ▶ d'autre part, grâce à des recettes supplémentaires

» **augmentation de plus de 40 % du produit de la taxe professionnelle de zone** (sans augmentation du taux) - il s'agit là des premiers fruits de notre politique volontariste de développement économique,

» **obtention de subventions supplémentaires** grâce au partenariat que nous avons mis en place

- avec le Département, dans le cadre de la politique d'aménagement des territoires mosellans : **1 044 240 €** sur 2 ans

- avec la Région, dans le cadre de la négociation d'une convention de développement local : **690 283 €** sur 3 ans.

» **vente de biens immobiliers** : bâtiments et terrains situés sur les parcs d'activités communautaires.

L'**évolution** de ces recettes a malheureusement été **limitée** par

» **un potentiel fiscal élevé** : 75 867 € par habitant,

» **un coefficient d'intégration fiscale** (rapport entre notre fiscalité et celle des communes membres) qui stagne : 0,21 (CIF moyen en 2003 : 0,27 pour les communautés de communes à fiscalité additionnelle).

ce qui provoque

## Une baisse des dotations qui nous sont attribuées par l'État

c'est ainsi que le montant de la dotation globale de fonctionnement est passé de

» de 762 068 € en 2004,

» à 707 935 € en 2005.





## Augmentation moyenne par habitant

TAXE FISCALES	BASES	TAUX 2005	PRODUIT PRODUIT 2004	P.M. DU PRODUIT	AUGMENTATION
Taxe d'habitation	36 519 000	0,848%	309 681,12 €	292 152,00 €	17 529,12 €
Taxe sur le Foncier bâti	35 556 000	0,961%	341 693,16 €	322 493,00 €	19 200,16 €
Total fiscalité additionnelle					36 729,28 €

AUGMENTATION ANNUELLE PAR HABITANT

0,33 €  
0,36 €  
0,70 €

## Augmentation moyenne par ménage

TAXE	BASE FISCALE (*)	TAUX	MONTANT DE L'IMPOT 2005 (*)	MONTANT DE L'IMPOSITION 2004	AUGMENTATION ANNUELLE PAR MENAGE
Taxe d'habitation	2 100,00 €	0,848%	17,81 €	16,80 €	1,01 €
Taxe sur le Foncier bâti	1 220,00 €	0,961%	11,72 €	11,07 €	0,65 €
Total fiscalité additionnelle					1,66 €

(\*) base fiscale moyenne

## Le budget primitif en chiffres

	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
- Section d'investissement	1 043 205,08	761 402,73
- Section de Fonctionnement	5 856 318,65	6 138 121,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 899 523,73</b>	<b>6 899 523,73</b>

## QUELQUES RATIOS

Produit des impositions directes par habitant : 26,93 €

Encours de la dette par habitant : 36,43 €

Dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement : 0,09 €

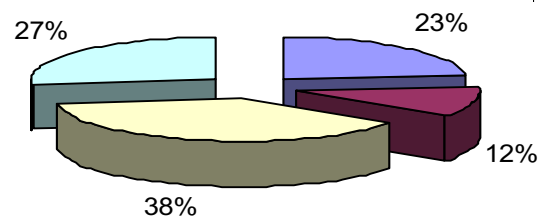
## La Fiscalité en chiffres

### Taux

- Taxe d'Habitation : .....	0,848 %
- Taxe sur le Foncier Bâti .....	0,961 %
- Taxe sur le Foncier non Bâti.....	4,720 %
- Taxe Professionnelle.....	0,841 %

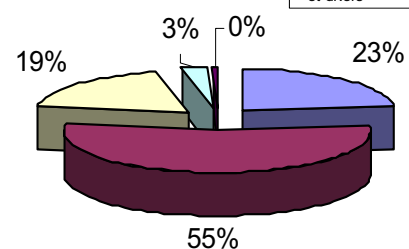
## Répartition des recettes d'investissement

- Dotations et fonds propres
- Subventions
- Emprunts
- Autofinancement



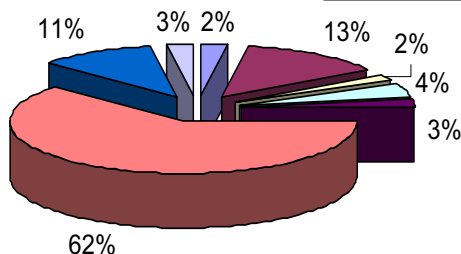
## Répartition des recettes de fonctionnement

- Fiscalité
- T.E.O.M.
- Dotations et subventions
- Produits de gestion courante
- Produits exceptionnels et divers



## Répartition des dépenses par fonctions

- Opérations non ventilables
- Administration générale
- Information et communication
- Logement
- Aménagement de l'espace
- Ordures ménagères
- Environnement
- Développement économique



## CONCLUSION

La reconquête du territoire est en marche, et cela grâce aux efforts soutenus, permanents et volontaires des élus communautaires et de tous les acteurs du développement local.

Yvon LUCONI

Vice Président chargé des Finances et du Personnel



# Parc d'activités Belle-Fontaine



## Le Fournil de la Vallée de l'Orne

La construction de l'unité de production de pains, pâtisserie et viennoiseries « Le Fournil de la Vallée de l'Orne » se poursuit, les machines vont être installées, les délais sont respectés et l'inauguration devrait intervenir courant septembre. Monsieur Yvon WATRIN a su mener à terme ce projet ambitieux à l'architecture remarquable, qui permettra à ses boulangers, pâtisseries et employés d'avoir des outils de fabrication ultra modernes implantés dans un bâtiment dont l'aménagement est conçu pour travailler dans des conditions idéales.

## Siligom Pays d'Orne Pneus

Depuis le 13 juin 2005, M. PARZIBUT et toute son équipe vous accueillent dans son atelier à 4 baies, dont chacune est équipée des derniers appareillages sophistiqués et de précision pour contrôler et entretenir freins, amortisseurs, climatisation, azote, monter les pneus et équilibrer les roues, corriger la géométrie de votre véhicule.

## Solsi-Tec, itinéraire d'un laboratoire en pointe

Le laboratoire Solsi-Tec installé sur le parc d'activités Belle-Fontaine de Rosselange vient de signer un contrat avec l'avionneur Airbus pour certifier des pièces de l'A380. Histoire d'une petite entreprise qui se déploie.



« Nous sommes intervenus dans le secteur aéronautique, l'aéronautique et la formation », explique Patrick Castellucci, gérant du laboratoire. Le laboratoire Solsi-Tec a été créé par Patrick Castellucci, gérant du laboratoire Solsi-Tec, et son associé, Patrick Castellucci, gérant du laboratoire Solsi-Tec. Le laboratoire Solsi-Tec a été créé par Patrick Castellucci, gérant du laboratoire Solsi-Tec, et son associé, Patrick Castellucci, gérant du laboratoire Solsi-Tec.

Source : R.L.

## Des pièces de l'A380 testées à Rosselange

Le laboratoire Solsi-Tec implanté à Rosselange vient de signer un contrat avec Airbus afin de certifier des pièces du dernier né de l'avionneur, l'A380. Un contrat qui consacre un savoir-faire.



« Nous sommes intervenus dans le secteur aéronautique, l'aéronautique et la formation », explique Patrick Castellucci, gérant du laboratoire Solsi-Tec. Le laboratoire Solsi-Tec a été créé par Patrick Castellucci, gérant du laboratoire Solsi-Tec, et son associé, Patrick Castellucci, gérant du laboratoire Solsi-Tec.

Source : R.L.



Les permis de construire pour le bâtiment Westfalen ainsi que pour le bâtiment d'accueil d'entreprises réalisé par la CCPOM sont accordés, les travaux devraient démarrer d'ici à quelques semaines.

*La presse en parle... : SOLSI-TEC, entreprise implantée à Belle-Fontaine*



## Parc d'activités

# Champelle



**50 emplois supplémentaires créés par La Fournée Dorée avec le soutien et l'accompagnement de Moselle Développement**

### Eco

heβδο

b.kratz@republicain-lorrain.fr

#### Fournée Dorée : extension

La société La Fournée Dorée implantée à Sainte-Marie-aux-Chênes, quatrième fabricant français de viennoiseries, démarre l'extension de cette unité pour accroître sa production. Cette société va investir 6,4 M€ à Ste-Marie-aux-Chênes et créer 50 emplois supplémentaires ce qui portera l'effectif à 150 personnes. Patrick Morissot, directeur général du groupe de la Fournée dorée qui possède une deuxième entité en Vendée (250 personnes) justifie cette extension en raison « du succès grandissant du "chinois" spécialité de la pâtisserie lorraine, sur un marché de la pâtisserie industrielle très porteur de près de 700 M€ ». Le groupe La Fournée dorée a vu son chiffre d'affaires progresser de 4 M€ en 1997 au moment de sa création à 60 M€ en 2004. Des résultats également portés par une présence à l'exportation qui pèse 30 % du chiffre d'affaires. L'industriel cible pour l'essentiel la clientèle des pays européens, en priorité ceux du Benelux, mais aussi l'Allemagne, l'Italie, et la péninsule ibérique. L'investissement à Sainte-Marie-aux-Chênes se traduira par la création d'une troisième ligne de fabrication d'ici fin juin. La société qui écoule ses produits préemballés dans les magasins de la grande et moyenne distribution, s'appuie sur des certifications de qualité d'hygiène et de sécurité alimentaire qui ne sont pas étrangères à sa croissance. La Fournée dorée envisage de poursuivre son développement et ses boulangers préparent déjà des produits nouveaux tels le carré moelleux tout chocolat, un petit chinois mêlé d'abricots etc.

Source : R.L.

*La presse en parle...  
La Fournée Dorée*

## Remise chèques Pfil

Début mai 2005, à Sainte Marie aux Chênes, 15 créateurs d'entreprises de Moselle et Meurthe et Moselle se sont vu remettre leur chèque de prêt d'honneur à taux zéro. Rappelons qu'en 2004 c'est une enveloppe de 398 600 euros qui a été octroyée à 81 porteurs de projets, dont 25 sont implantés sur le territoire de la CCPOM et qui ont déjà créé 95 emplois. Si vous avez un projet de création, adressez-vous en premier lieu à Homégal qui saura vous conseiller et vous accompagner ensuite tout au long du montage administratif et financier de votre projet. Consultez les permanences sur le territoire de la CCPOM.

## Permanences Homégal

>>> Deuxième semestre 2005



### Juillet 2005

Vendredi 1	Rombas
Mardi 5	Froidcul
Vendredi 8	Amnéville
Mardi 12	Froidcul
Mardi 19	Froidcul
Vendredi 22	Sainte Marie Aux Chênes
Mardi 26	Froidcul
Vendredi 29	Marange Silvange

### Août

Mardi 02	Froidcul
Vendredi 05	Amnéville
Mardi 09	Froidcul
Vendredi 12	Rombas
Mardi 16	Froidcul
Vendredi 19	Sainte Marie Aux Chênes
Mardi 23	Froidcul
Vendredi 26	Marange Silvange
Mardi 30	Froidcul

### Septembre

Vendredi 02	Amnéville
Mardi 06	Froidcul
Vendredi 09	Rombas
Mardi 13	Froidcul
Vendredi 16	Sainte Marie Aux Chênes
Mardi 20	Froidcul
Vendredi 23	Amnéville
Mardi 27	Froidcul
Vendredi 30	Marange Silvange

### Octobre

Mardi 04	Froidcul
Vendredi 07	Rombas
Mardi 11	Froidcul
Vendredi 14	Sainte Marie Aux Chênes
Mardi 18	Froidcul
Vendredi 21	Amnéville
Mardi 25	Froidcul
Vendredi 28	Marange Silvange

### Novembre

Vendredi 04	Rombas
Mardi 08	Froidcul

### Lieux des permanences

<b>Froidcul :</b> Antenne Homégal 14 h. à 17 h. tél 03 87 67 42 72	<b>Marange Silvange :</b> Maison de l'Emploi 9 h. à 12 h.	<b>Sainte Marie Aux Chênes :</b> Mairie 9 h. à 12 h.
<b>Rombas :</b> Carrefour Emploi 9 h. à 12 h.	<b>Amnéville :</b> Maison de l'Emploi 9 h. à 12 h.	

Pour contacter Homégal : 03 82 47 11 00





# environnement



## Les berges de l'Orne

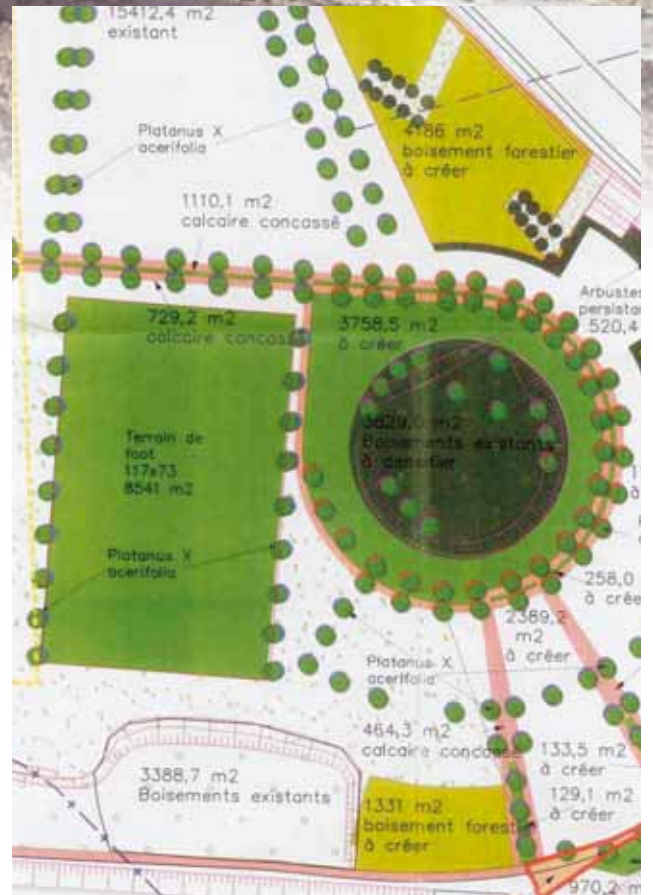


*Demain,  
le fil bleu  
de l'Orne...*



Les travaux ont démarré fin mars par les ouvrages d'art à Briey et Homécourt et au barrage de Beth à Moyeuve. En septembre, c'est la passerelle de Moyeuve qui devrait être lancée, le pont des Vannes réhabilité et l'encorbellement du pont de Rombas-Clouange réalisé. La CCPOM quant à elle entreprendra les travaux de réfection des deux ponts construits par la sidérurgie, le Pont Saint Henri à Rosselange et le pont Grand Fin à Rombas. En 2006, le Fil Bleu, piste longue de 21 km dont la moitié sur le territoire de la CCPOM sera coulée, tout en béton, sur toute sa longueur. Eclairage et signalétique, sont pris en charge par les deux communautés de communes du pays Orne Moselle et du pays Orne.

# Les délaissés de Belle Fontaine



Certains l'empruntent déjà, il s'agit du chemin réalisé sur la rive gauche de l'Orne entre le pont Saint Henri à Rosselange et le pont Grand Fin à Rombas. Ce n'est pas le tracé du Fil Bleu qui lui passera sur la rive droite de l'Orne mais la remise en état du chemin initial. Tout aussi visibles de la RD 9, les plantations faites sur les 4 hectares non constructibles. L'aménagement à l'intérieur de ces 4 hectares n'est pas encore terminé mais le « cratère » ou « cirque » sera certainement une attraction une fois achevé, tout comme les terrains de jeux.

Enfin, ces aménagements paysagers sont accessibles du rond point de Clouange Rombas par un chemin tracé dans les espaces verts.

La CCPOM a inscrit 80 000 euros au budget pour terminer les aménagements paysagers sur le secteur Ouest de Belle Fontaine.





# environnement

## Préservons nos pelouses calcaires...

**L**e territoire intercommunal regorge d'éléments naturels remarquables des carrières aux pelouses en passant par ses nombreux cours d'eau. La protection et la valorisation de notre environnement est une des préoccupations de notre Communauté de Communes, c'est donc dans cette optique que cette dernière s'est engagée, en association avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, la commune de Fontoy et le Conservatoire des Sites Lorrains, dans une démarche pour la protection de ses pelouses calcaires par pâturage ovin.

### Un air de Méditerranée sur la CCPOM...

Ces pelouses sont considérées comme remarquables du fait de leur biodiversité faunistique et floristique mais également car elles structurent le paysage originel de notre territoire. Cette riche diversité des plantes et insectes est essentiellement due à une sécheresse de surface des sols rendue possible grâce à l'infiltration rapide de l'eau dans les calcaires (sous-sols de ces pelouses). Ce double état climatique : sec et chaud permet à des plantes et espèces méditerranéennes de se développer sur les pelouses qui s'étendent de Moyeuve-Petite à Vitry-sur-Orne.

### Des actions à mettre en place urgemment...

Il apparaît urgent d'agir pour sauvegarder ces milieux relictuels, joyaux de notre patrimoine naturel. Suite à l'étude menée par le Conservatoire des Sites Lorrains, il s'avère que la solution la mieux adaptée reste le pâturage ovin car il permet une gestion souple et fine des milieux et donc des espèces. Enfin, les conclusions apportées par cette étude ont fait émerger qu'il est primordial de favoriser la réintroduction d'une exploitation pastorale sur ces sites sans quoi la forêt va très rapidement reprendre ses droits en dénaturant et stérilisant les sols à jamais.

A l'ère d'une prise en compte toujours plus grande de l'environnement et des paysages à l'échelle planétaire et inévitablement à l'échelle locale, il serait regrettable de perdre ces milieux si particuliers dans notre région.

Pour ne pas développer le territoire sans tenir compte de l'environnement, la CCPOM s'engage dans une démarche de préservation des milieux naturels.

La décision étant prise des travaux préparatoires vont être effectués sur les sites en attendant l'arrivée des experts en gestion des pelouses sèches... **les moutons.**



*« Le paysage constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social. Sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent des droits et des responsabilités pour chacun ».*

## Un Plan pour le Paysage...

La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle dans le cadre de sa compétence gestion et valorisation de l'environnement s'est engagée dans une démarche « Plan paysage » qui lui permettra de se doter d'un cadre pour maîtriser et accompagner l'évolution de son Paysage.

Le Plan paysage, qui va être réalisé sur la base d'un inventaire et de diagnostic paysagers, identifiera les caractères paysagers de notre territoire, mais aussi leurs dynamiques d'évolutions, les enjeux et menaces qui les touchent, etc...

En fait, il s'agit d'élaborer une philosophie d'aménagement du territoire en construisant des outils et en proposant des moyens à mettre en œuvre par les différents acteurs locaux pour satisfaire des objectifs de qualité paysagère partagés de tous.

Pour conclure, il débouchera sur des opérations très diverses : comme la programmation de projets, des actions de sensibilisation, des actions réglementaires, des actions de communication, ... que la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, en collaboration avec les communes, mettra en œuvre dès que possible.



# Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

**L**e Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document d'urbanisme intercommunal institué par la loi SRU. C'est un véritable document de planification stratégique au niveau des communautés de communes ou agglomérations.

## Comment établir un SCOT ?

Le SCOT est initié par les communautés ou les groupements mais son élaboration passe obligatoirement par la création d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Un périmètre doit être arrêté pour cette élaboration.

A l'heure actuelle au niveau de la CCPOM nous ne sommes pas encore entrés dans l'élaboration du SCOT mais un périmètre a été pressenti comprenant différentes communautés de communes et l'agglomération messine.

## Le contenu du SCOT

Le dossier doit comprendre un rapport de présentation et un document d'orientation.

### Le rapport de présentation

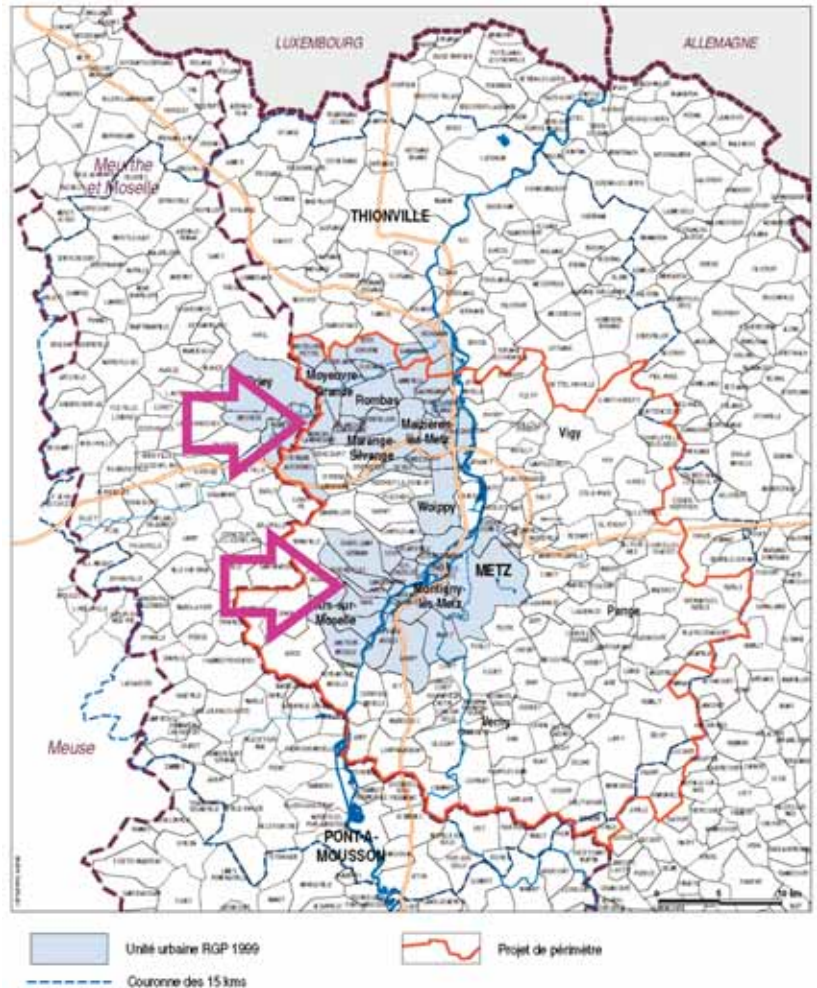
Il faut tout d'abord élaborer un diagnostic au regard des prévisions économiques et démographiques ainsi que les besoins en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services des communes concernées.

Ensuite ce rapport doit fixer les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacement des personnes et des marchandises, de stationnement des véhicules et de régulation du trafic automobile.

## L'effet du SCOT

Il est important de savoir que les dispositions du SCOT s'imposent aux PLU, aux POS et aux cartes communales des communes membres. Ainsi un document d'urbanisme communal incompatible avec le SCOT préexistant est illégal.

Le SCOT permet d'écarter le principe d'urbanisme limité introduit par la loi SRU et selon lequel dans les communes



qui ne sont pas couvertes par un SCOT et qui sont situées à moins de quinze kilomètres de la périphérie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants au sens du recensement général de la population ou à moins de quinze kilomètres du rivage de la mer :

- d'une part, le PLU ne peut être modifié ou révisé en vue d'ouvrir à l'urbanisation une zone à urbanisme dite zone naturelle ;
- d'autre part, il ne peut être délivré d'autorisation d'exploitation commerciale ou d'autorisation de créations de salles de spectacles après l'entrée en vigueur de la loi urbanisme et habitat.

Le SCOT est donc un élément incontournable pour nos développements futurs et il serait grand temps qu'au niveau de nos communautés nous passions à la phase de création.

Michel VOLLE  
Vice-Président de la CCPOM

## Opération ravalement de

**L**es maisons et leurs façades composent l'image des villages et des villes, donc du territoire intercommunal. **mage qui est, aujourd'hui encore, très souvent liée au passé sidérurgique local avec tout ce qu'il peut véhiculer de négatif : fumées, pollution, friches industrielles,...** Déjà dans la plupart des communes des efforts considérables d'embellissement ont été entrepris. Pour les compléter, la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle a décidé d'entreprendre des actions significatives pour améliorer davantage encore son image actuelle. L'une d'entre elles qui va être mise en place dès à présent est le soutien aux ravalements de façades des axes structurants, des entrées et des centres villes voire de certaines cités présentant un intérêt particulier.



### En quoi consiste l'opération **RAVALEMENT DE FAÇADES ?**

La CCPOM souhaite valoriser son patrimoine bâti, pour ce faire elle a décidé de mener une opération ravalement de façades qui permet aux propriétaires (occupants ou bailleurs) de bénéficier d'une aide financière ainsi que de conseils techniques gratuits.

#### Quel est le montant de l'aide ?

L'aide financière équivaut à 40% du montant Hors Taxes des travaux avec une limite maximale pour l'aide de 1830 € pour une surface de moins de 250 m<sup>2</sup>.

Pour les copropriétés l'aide peut être portée à 3 659 € pour une surface comprise entre 250 m<sup>2</sup> et 500 m<sup>2</sup> et de 5 489 € pour une surface égale ou supérieure à 500 m<sup>2</sup>.

#### Qui finance la subvention que vous recevrez ?

Suite au désistement de l'Europe sur ce projet, le Conseil Régional de Lorraine a décidé de venir en aide pour 20%, la CCPOM pour 10% et votre commune pour 10% soit au total 40%.



#### Quels sont les critères d'attribution ?

##### > Les bâtiments concernés

Les immeubles à usage d'habitation ou professionnels avec leur dépendance lorsqu'elles constituent un ensemble architectural, de plus de 25 ans et localisés dans un des périmètres d'éligibilité.



**Sont subventionnables uniquement les travaux sur les faces du bâtiment visibles de la rue et à l'intérieur des périmètres.**

##### > Les types de travaux

Les transformations adéquates de façades, par modifications, suppressions ou créations de percements, associées à un ravalement global de la façade ou des façades concernées.

Les ravalements complets d'au moins une façade (réfection d'enduits ou peintures, traitement des pierres de taille, entretien des menuiseries et des ferronneries, réparation et entretien des ouvrages en béton, entretien des souches de cheminées). Les remplacements de menuiseries et ferronneries adéquates, les zingueries, chenaux et descentes d'eau pluviales, liés à un ravalement global. Les zingueries ornementales, les réparations ou réfection d'escaliers extérieurs, les



murets, grilles de jardin et éléments périphériques, liés à un ravalement global.

##### > Les dépenses prises en compte

Elles porteront sur le montant Hors Taxes des travaux réalisés obligatoirement par des artisans, des entreprises ou micro entreprises (présentation obligatoire de devis et factures).

**René DROUIN,**  
Vice Président  
chargé de l'Habitat





# façades...

## ATTENTION !!!

*Les subventions seront allouées dans la limite des crédits disponibles.*

## Démarche à suivre...

Il vous suffit de vous faire connaître à la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle par courrier à Monsieur le Président de la CCPOM - 34 Grand'rue - 57120 ROMBAS. Dès réception de votre dossier, la CCPOM transmettra vos coordonnées (adresse, téléphone et adresse des travaux) au CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) qui s'occupe du volet technique de cette opération.

Par ailleurs si vous souhaitez de plus amples renseignements n'hésitez pas à contacter la CCPOM au 03 87 58 32 32.

**Un périmètre d'intervention a été défini dans chacune des treize communes, renseignez-vous auprès de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle ou de votre commune pour savoir si votre propriété est éligible à une subvention dans le cadre de l'opération ravalement de façades...**

**Il faut impérativement se renseigner AVANT de commencer les travaux. Après, il sera trop tard pour bénéficier de l'aide au ravalement de façades.**

**Vous devez en outre respecter les formalités administratives habituelles, à savoir, déposer une déclaration de travaux ou de permis de construire en mairie.**

## Un cadre de travail pour la politique de logement communautaire...

### Le Programme Local de l'Habitat

La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle s'est dotée depuis 2003 d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui détaille les objectifs, orientations, actions et moyens pour répondre au besoin de logement et assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre en logement. Le PLH est un « cadre » pour traiter l'habitat au sens le plus large. Il propose donc :

- Des actions phares de la politique de logement avec des opérations pour favoriser la réhabilitation, l'amélioration de logements anciens ou la création de nouveaux logements.
- Des actions transversales qui favorisent l'équilibre entre la qualité du cadre de vie (naturel et urbain) et le développement.

## Un observatoire de l'habitat à la CCPOM !

Pour permettre un développement cohérent de la politique du logement, la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle doit se doter d'outils. Elle a d'ailleurs pour objectif de se positionner comme un relais-habitat qui permettra de mettre à disposition des élus, des informations actualisées concernant le logement et l'habitat dans chacune de nos treize communes. Dans le cadre de cette démarche, la CCPOM a fait le choix de mettre en place un observatoire de l'habitat pour connaître le marché du logement et réaliser des études ponctuelles sur certains segments du marché de l'habitat. Elle se fera assister dans cette mise en œuvre par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine (AGURAM) et par un bureau d'études mandaté à cet effet.

## Un nouveau projet pour la CCPOM...

### L'opération programmée d'amélioration de l'habitat

Suite à un diagnostic mené en 2002 et aux préconisations du PLH, la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle engage des actions pour que le cadre de vie de tous les habitants de nos treize communes s'améliore. Pour ce faire, après la mise en œuvre de l'opération ravalement de façades qui améliorera l'image de l'intercommunalité, la CCPOM va engager les études préalables pour la mise en place d'une Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

#### Qu'est ce qu'une OPAH ?

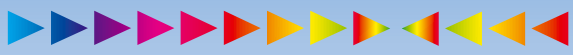
Cette dernière a pour objectif d'aider à la réhabilitation du parc immobilier privé par le biais de subventions aux propriétaires. C'est une opération motivante et incitative qui créera un climat et des conditions favorables à la mise en œuvre de travaux de réhabilitation par de nombreux propriétaires. Un patrimoine rénové se loue mieux et permet de proposer aux locataires des logements rénovés rendus plus agréables.

Les subventions peuvent être attribuées à tous les propriétaires bailleurs privés. Par ailleurs les propriétaires occupants peuvent bénéficier de subventions à condition que leurs ressources ne dépassent pas un seuil fixé par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

## AGURAM

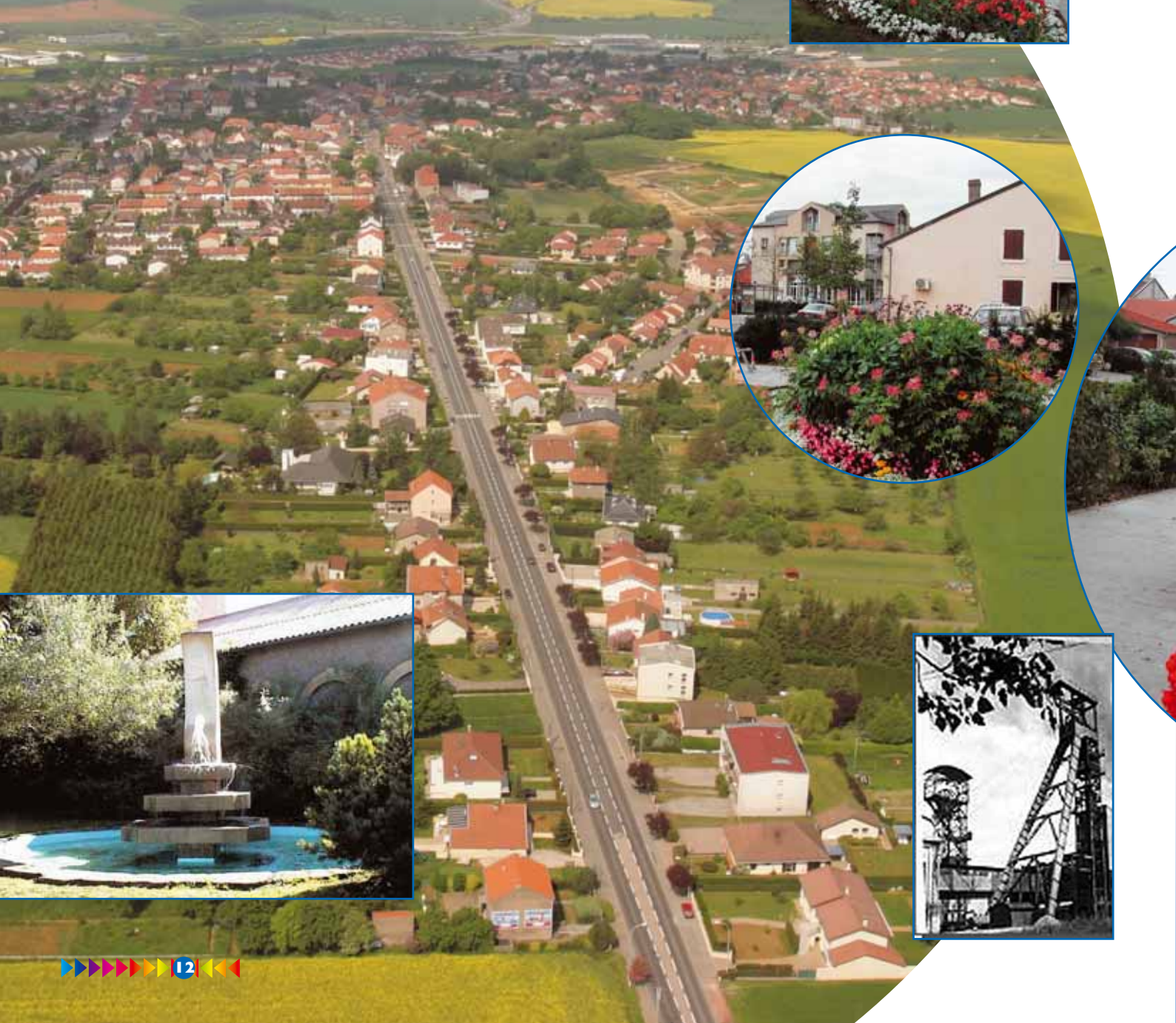
L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine réalise en 2005 deux études, un observatoire de l'environnement, un observatoire de l'habitat, et une mission d'aide à la mise en place de notre Plan Paysage. Les ressources de ce centre interdisciplinaire et leur assistance permettent aux services de la CCPOM d'avancer rapidement sur ces dossiers sensibles.





en passant par...

# Sainte



# Marie aux Chênes



## Les origines de la ville de Ste Marie-aux-Chênes sont très anciennes



**E**n effet, des traces prouvent que la première agglomération « baux de Ste Marie-aux-Chênes » soit un hameau gallo-romain du nom de « Harris Villa » regroupant autour d'une grosse ferme, quelques habitations d'ouvriers attachés au service de cette villa (désignation d'*Harroville* sur le cadastre).

**La Fontaine du Breuil :** au lieu-dit « Le Breuil », jaillissait une source dont les eaux froides et ferrugineuses avaient réputation d'être fébrifuges et en particulier de guérir les affections pulmonaires ainsi que de soulager, par lavage, les maladies d'yeux.



Pour cette dernière raison, la fontaine aux « eaux miraculeuses » jouissait d'une grande renommée auprès des populations celtes des environs. Entourée de chênes, arbres vénérés par nos ancêtres les Gaulois, cette source coulait, dit-on, à l'ombre de l'un des plus anciens et des plus majestueux « *Rois des forêts* »

### La statue et la chapelle de la vierge

A l'époque de l'évangélisation de la région par Saint Clément, à la fin du 3<sup>ème</sup> siècle, le pèlerinage païen aux eaux guérisseuses serait passé sous le contrôle et le patronage chrétien. Une statue en bois représentant la Vierge, aurait été placée dans une niche creusée au cœur de l'arbre sacré de la source et la source elle-même aurait pris le nom de *fontaine de la Vierge de l'Assomption*.

### Le nom de Sainte Marie-aux-Chênes

On comprend aisément maintenant que le nom est attesté dès le 12<sup>ème</sup> siècle et se trouve diversement orthographié « *Sancta Maria Ad Quercus* » (d'où l'appellation savante de Quercussiens donné aux habitants de Ste MARIE, « *Sancta Maria Achenes* », « *Sancta Maria au Chesne* » (1593), « *Marie aux Chênes* » (1793 révolution française) et après le concordat de 1801, le village retrouvera officiellement le nom de **Sainte Marie-aux-Chênes**.

## Carte de visite

- ▶ **Mairie :**  
Place François Mitterrand  
57255 Sainte Marie aux Chênes
- ▶ **Heures d'ouverture :**  
Tous les jours de 7h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00  
(sauf samedi-dimanche)  
Tél : 03 87 61 91 01  
Fax : 03 87 61 84 93  
e-mail : mairie.ste.marie.aux.chenes@wanadoo.fr
- ▶ **Population :**  
3 500 habitants appelés Quercussiennes et Quercussiens
- ▶ **Superficie :**  
1 019 hectares  
Altitude : 255 mètres
- ▶ **Infrastructures :**  
mairie, salle socio-culturelle, salle des fêtes, salles polyvalentes, centre médico-social, déchetterie, funérarium, columbarium, cimetière, école maternelle, école primaire, collège d'enseignement secondaire, terrains et salles multisports, aire de jeux, parc fleuri, bibliothèque, église, maison de retraite...
- ▶ **Associations :**  
ASP comité directeur, ASP aikibudo, CCL, ASP basket, ASP pétanque, ASP judo, ASP tennis, ASP tennis de table, chorale « cœur de chêne », activité musique, club de l'amitié, club canin...
- ▶ **Entreprises :**  
Eri-est, Gruau, Fournée dorée, Lorraine fixation, FTTI, Oximétal, Panieri SA, Simeca, Villemin, Treffert, WH, Adia, Adecco, AllianceInterim, ALC, ste Outillage Technique...
- ▶ **Commerces :**  
Cora, Lidl, Chaussée, Défi Mode, Teddy Toy, Factory vêtements, Wima, Boulangeries, Boucheries, Salons de coiffure, Restaurants, Hôtels, Crédit agricole, Caisse d'épargne, Pressing, Esthétique...
- ▶ **Divers :**  
Médecins, Dentistes, Infirmières, Kinésithérapeutes, Avocat, Podologue, Orthophoniste...





# communication



## Circuit de Lorraine

Du 27 au 30 avril 2005. Arrivée à Rombas



**La CCPOM  
partenaire des  
grands événements  
du territoire...**



**RONCOURT  
La marche  
du Cœur**

3 avril 2005



**AG départementale  
des donneurs  
de Sang Moselle**

Clouange le 30 avril 2005

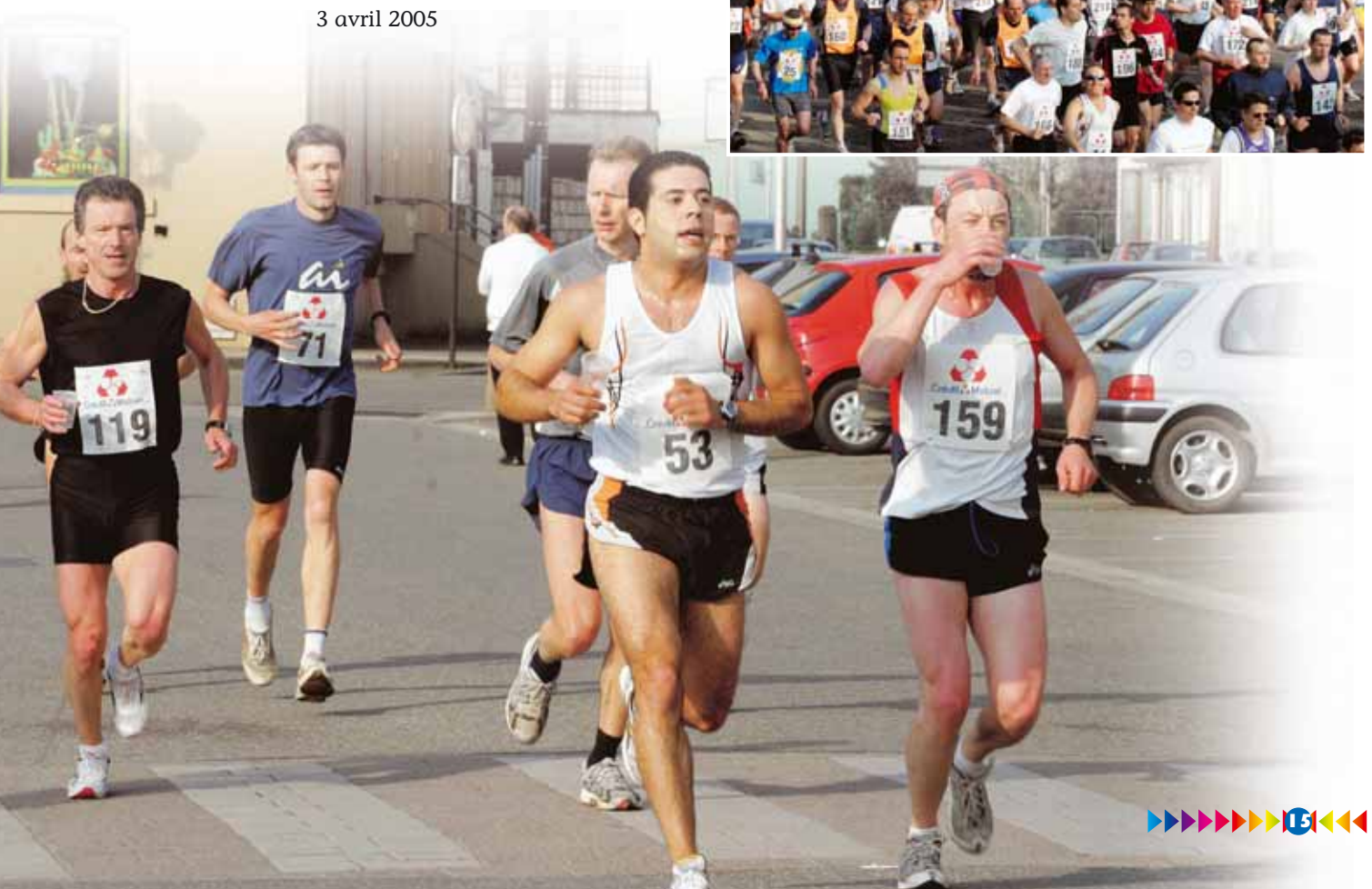
# Carnaval

de  
Rosselange



## Semi marathon de la Vallée de l'Orne

3 avril 2005



# Salon des Écrivains



## et Musiciens de la Vallée de l'Orne

Dimanche 19 juin 2005



### Spectacle musical

*A la volonté du peuple*  
14 mai 2005 à  
l'Espace Culturel  
de Rombas.  
1ère du spectacle  
plus de 500 spectateurs

## à noter dans votre agenda

<b>JUILLET/AOÛT</b>	<b>Les Estivales</b>	Rombas
<b>22, 23, 24 JUILLET</b>	<b>Marange-Texas</b>	Marange-Silvange
<b>22, 23, 24 JUILLET</b>	<b>Mégalo Irish Party</b> <b>Rassemblement de Coccinelles</b>	Amnéville
<b>6, 7 AOÛT</b>	<b>Fête de la Saint Laurent</b>	Bronvaux
<b>4 SEPTEMBRE</b>	<b>Fête de la Vigne</b>	Marange-Silvange
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>Fête des Forges</b>	Moyeuve-Grande
<b>10, 11 SEPTEMBRE</b>	<b>Les journées du patrimoine</b>	
<b>11 SEPTEMBRE</b>	<b>Marche découverte</b>	Malancourt la Montagne
<b>11 SEPTEMBRE</b>	<b>Course de côte des bourriques</b>	Montois la Montagne
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>Open de tennis</b>	Amnéville
<b>25 SEPTEMBRE</b>	<b>A la découverte des pelouses calcaires</b>	Rosselange
<b>25 SEPTEMBRE</b>	<b>Exposition « Baies et fruits rouges de Lorraine »</b>	Montois la Montagne
<b>14 OCTOBRE</b>	<b>Les assises de l'intercommunalité</b>	Amnéville
<b>OCTOBRE</b>	<b>Spectacle musical</b> <b>A la volonté du peuple</b>	Montois la Montagne



Parcours de  
**5, 10  
et 19 km**  
dans les bois de  
**Rombas,  
Malancourt,  
Moyeuve-Grande et  
Marange-Silvange**

**CONTACT**  
Anne-Marie DUCHENE  
03 87 53 45 27





# communication



## NTIC



### Foot virtuel tournoi international de Rombas 2-3 juillet 2005

Pour la troisième année consécutive, l'Espace Culturel de Rombas a accueilli le grand tournoi national de football virtuel. Organisé par l'Association Néo-Koncept. Ce tournoi est la référence en France en matière d'organisation d'événement jeux vidéo amateur, pas étonnant puisque Olivier SCHWEIZER président de Néo-Koncept est aussi responsable national au sein de la Fédération Française de Sports Vidéo. La CCPOM apporte son soutien à Rombas 2005 Game Show en récompensant les finalistes en duo.

### Implantation de totems



Poursuivant notre identification communautaire, des totems ont été installés devant chaque mairie de la CCPOM, à l'entrée de chaque Parc d'Activités et déchèterie. A noter que devant chaque déchèterie, un panneau vous signalera l'emplacement sur notre territoire des 4 déchèteries communautaires et leurs horaires d'ouverture.



### Site internet de la CCPOM

Les visites du site internet sont en constante augmentation avec plus de 3000 internautes par mois pour 7000 pages vues. Toutes les informations pour l'opération ravalement de façades sont en ligne. <http://www.ccpom.com>



# Montgolfières



Sous l'impulsion de la ville de Sainte Maire aux Chênes, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la C.C.P.O.M., la construction d'une montgolfière radio commandée est passée du projet à la concrétisation sous la direction d'Anim'en ciel.

Dans le cadre du foyer socioculturel, sa réalisation occupe depuis plusieurs mois une quinzaine de jeunes passionnés qui se sont totalement investis dans toutes les étapes de ce chantier original.

Réplique exacte d'une grande montgolfière, ce ballon de 55 m<sup>3</sup> et d'une hauteur de 6 mètres déclinera la charte graphique et les logos des différents partenaires.

Elle arborera à l'avenir ces couleurs sur les manifestations communautaires importantes.

Belles initiatives.



# Espace culturel de Rombas

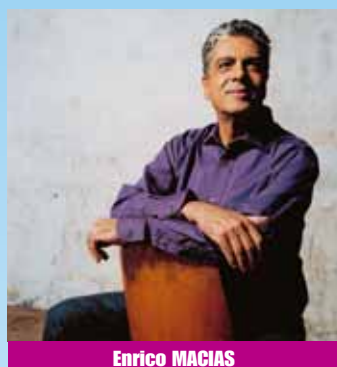


# Concerts Spectacles

Thés dansants  
animés par l'orchestre

## DANC'SING

- < Vendredi 08 juillet 2005
- < Vendredi 22 juillet 2005
- < Vendredi 05 août 2005
- < Vendredi 26 août 2005



Enrico MACIAS

< Dimanche 9 octobre 2005 < 16h

## Enrico MACIAS

**Variété Française World**

Le plus méditerranéen de nos chanteurs continue à brûler les planches...

< Vendredi 14 octobre 2005 < 20h

## No one is innocent

**Rock Français**

< Vendredi 11 novembre 2005 < 20h30

## Ernesto TITO PUENTES

**Salsa**

Accompagné de 20 musiciens et d'une chanteuse  
Une musique afro-cubaine généreuse et sophistiquée.

< Vendredi 18 novembre 2005 < 20h30

## Didier GUSTIN

**Humour en chanson**

L'imitateur maître chanteur présente son nouveau spectacle « Ca manque pas d'airs » !

< Vendredi 27 janvier 2006 < 20h30

## Liane FOLY

**Variété française**

Cette lyonnaise, touchante avec ses premières chansons, légères et croustillantes présente aujourd'hui son album « la chanteuse de bal » aux textes plus graves d'une voix enjoleuse.

< Dimanche 2 avril 2006 < 16h

## Orchestre National de Lorraine

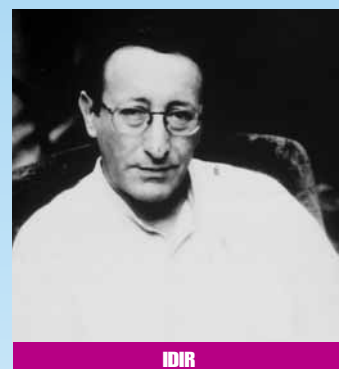
**Musique classique**

< Vendredi 7 avril 2006 < 20h30

## IDIR

**Variété internationale-World**

Grand poète et figure phare  
de la chanson algérienne



IDIR

< Dimanche 22 avril 2006

## Salon GAPHE

(diaporama et jury)

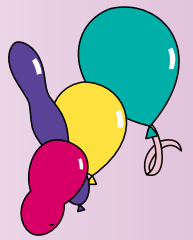
**A NOTER** que des navettes de bus gratuites reliant les villes de la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle sont régulièrement mises en place pour les spectacles organisés par l'Office Municipal de la Culture de Rombas. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se renseigner et s'inscrire auprès de leurs mairies respectives !

### BILLETTERIE

- Office Municipal de la Culture de Rombas  
**03.87.67.86.30**
- sur le site internet  
**www.rombas.com/espace-culturel**
- points de vente habituels.



# Programme



# LES ESTIVALES DE ROMBAS

**Restauration et buvettes  
SUR PLACE**

## Musique, cinéma en plein air, danse, spectacles de rue !

*Pour la troisième année, la ville de Rombas vous invite à des soirées festives et familiales sur la place de l'Hôtel de Ville dès 18h30*

- |                 |           |                |   |
|-----------------|-----------|----------------|---|
| <b>VENDREDI</b> | <b>08</b> | <b>JUILLET</b> | >> Danc'Sing + cinéma en plein air : <i>Deux frères</i>   |
| <b>MERCREDI</b> | <b>13</b> | <b>JUILLET</b> | >> Spectacle pyrotechnique au Fond Saint Martin   |
| <b>VENDREDI</b> | <b>22</b> | <b>JUILLET</b> | >> Danc'Sing + cinéma en plein air :<br><i>La prophétie des grenouilles</i>   |
| <b>VENDREDI</b> | <b>29</b> | <b>JUILLET</b> | >> Soirée africaine avec Nan Bara Concerts, percussions, danses, théâtre, restauration traditionnelle   |
| <b>VENDREDI</b> | <b>5</b>  | <b>AOÛT</b>    | >> Danc'Sing + spectacle de rue ►► par la Fatal Compagnie   |
| <b>DIMANCHE</b> | <b>14</b> | <b>AOÛT</b>    | >> Orchestre Nicky Michel + cinéma en plein air : <i>Big Fish</i><br>>> Feu d'artifice  |
| <b>VENDREDI</b> | <b>19</b> | <b>AOÛT</b>    | >> Tenue de Soirée (variétés)<br>>> Spectacle de danse contact par la Compagnie <b>FRICHTI</b><br>« Trace ta route, ratatouille, et raille ta trouille » ►► |
| <b>VENDREDI</b> | <b>26</b> | <b>AOÛT</b>    | >> Danc'Sing + animations de rue avec cracheurs de feu et sculptures de ballons + cinéma en plein air : <i>36, quai des Orfèvres</i>                        |



**Renseignements / Programmes détaillés**

Affaires Culturelles de Rombas

Place de l'Hôtel de Ville

Tél. 03 87 67 92 25

prochainement sur internet : [WWW.rombas.com](http://WWW.rombas.com)

## THÉS Dansants

tous les dimanches de juillet et août  
au Fond Saint Martin à partir de 14h30





*Le Président, les élus et le personnel  
de la  
Communauté de Communes du Pays Orne Moselle  
vous souhaitent  
d'agréables vacances.*